

Original: français

DÉCLARATION DU GABON À LA SOUS-COMMISSION 1 – 2^E TOUR

(DOCUMENTS PA1-503A ET PA1-511/2020)

Le Gabon loue les efforts déployés par les CPC membres de la Sous-commission 1 afin de permettre à cet organe subsidiaire d'atteindre ses objectifs malgré le contexte sanitaire que nous traversons.

Concernant le document PA1-511/2020, le Gabon soutient la proposition du Président sous réserve de renvoyer les questions relatives au *TAC de 2022 et au-delà pour le thon obèse et la clé d'allocation pour la répartition du TAC* à la réunion physique intersessions de juin 2021. En effet, le temps imparti (4h30) pour les discussions ne permettra pas de tirer consensus et de plus, des contraintes logistiques liées au déroulement des réunions virtuelles limiteront la participation des pays en développement. Nous proposons à cet effet, que les points 7 et 8 inscrits sur la liste des priorités de la Sous-commission 1 en 2021 soient abordés au cours de la première réunion virtuelle (février 2021).

Par ailleurs, le Gabon soutient le document PA1-503A/2020, proposé par le Président de la Sous-commission 1.